
Procès-verbal de l'examen public portant sur la lutte au profilage social et au profilage racial

Commission de la sécurité publique ET
Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (volet agglomération)

21 juin 2017 à 13 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Benoit Dorais, président
Mme Sylvia Lo Bianco, vice-présidente
M. Michel Gibson, vice-président
M. Robert Coutu
M. Sterling Downey
Mme Justine McIntyre
Mme Lorraine Pagé
M Giovanni Rapanà
Mme Marie-Eve Brunet
Mme Chantal Rossi
Mme Sophie Thiébaud

COMMISSAIRE ABSENT

Aucun.

Commission de la sécurité publique

COMMISSAIRES PRÉSENTS

Mme Anie Samson, présidente
M. Philippe Roy, vice-président
M. Alex Norris, vice-président
Mme Marie-Ève Brunet
M. Richard Celzi
M. Gilles Déziel
M. Edgar Rouleau

COMMISSAIRE ABSENTE

Mme Monica Ricourt

1. Ouverture de l'assemblée

Le coprésident, M. Dorais déclare l'assemblée ouverte à 13 h 06. Il invite les commissaires à se présenter. Il souligne la présence d'Erika Duchesne, conseillère de ville, de Mme Johanne Derome, directrice du Service de la diversité sociale et des sports, de M. Serge Lareau, Commissaire aux personnes en situation d'itinérance, et de tous les fonctionnaires présents.

M. Dorais rappelle brièvement le mandat donné à la Commission conjointe et les étapes effectuées à ce jour dans le déroulement de la consultation publique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de la coprésidente, Mme Samson, appuyée de Mme Rossi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Audition des mémoires

M. Dorais décrit rapidement le fonctionnement de la période d'audition des mémoires. Il cède la parole à Mme Élise Solomon, organisatrice au Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

RAPSIM

Mme Salomon présente la personne qui l'accompagne. Elle fait état du point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Benoit Dorais	Demande des précisions sur les contraventions données aux jeunes dont fait mention Mme Salomon.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande des précisions sur la réflexion du RAPSIM sur le travail effectué par l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII).
M. Sterling Downey	Demande des précisions sur les mécanismes alternatifs aux contraventions pour intervenir auprès des jeunes dans la rue.
M. Alex Norris	Demande des exemples de règlements municipaux qui comportent des biais discriminatoires.
Mme Justine McIntyre	Demande si le RAPSIM a des propositions à faire à la commission sur les meilleures façons d'aborder les personnes marginalisées.

M. Dorais remercie Mme Salomon et cède la parole à M. Bernard Saint-Jacques, directeur de la Clinique Droit Devant.

CLINIQUE DROIT DEVANT

M. Saint-Jacques présente la personne qui l'accompagne. Il fait état du point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Robert Coutu	Remercie l'organisme pour sa présentation.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande des précisions sur les gestes à poser pour faire cesser les actions des agents de la paix qui contribuent à l'exclusion sociale des victimes de profilage, tel que proposé dans le mémoire.
M. Edgar Rouleau	Demande des précisions sur les gestes qui peuvent être posés par la Ville pour assurer une réelle prise en compte des besoins des personnes marginalisées et itinérantes.
M. Sterling Downey	Demande le point de vue de l'organisme quant à la mise à la disposition de toilettes publiques pour les personnes en situation d'itinérance.

M. Dorais remercie M. Bernard et cède la parole à M. Camil Picard, vice-président de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE LA JEUNESSE

M. Picard présente les personnes qui l'accompagnent et expose le point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anie Samson	Mentionne que le SPVM fait face à certaines difficultés pour recruter des candidats issus de la diversité / Fait état de mesures mises en place par la Ville pour assurer l'égalité en emploi, notamment le nouveau programme de policiers conventionnels / Demande à M. Picard ce qu'il pense de ces mesures et s'il a d'autres propositions à faire pour améliorer le bilan de la Ville en matière de diversité.
Mme Lorraine Pagé	Demande des exemples de règlements municipaux qui devraient être révisés parce que leur application actuelle génère des abus.
M. Alex Norris	Demande des explications sur les motifs qui pourraient expliquer les écarts entre le discours inclusif et les cas de profilage que vivent certaines personnes.

M. Dorais remercie M. Picard et cède la parole à Mme Véronique Houle, de l'organisme Médecins du monde.

MÉDECINS DU MONDE

Mme Houle présente la mission de son organisme et fait un survol de ses interventions. Elle mentionne vouloir aborder la question du profilage sous l'angle du nouveau statut de Ville sanctuaire.

Elle mentionne que les protocoles d'interpellation et d'identification du SPVM sont tels qu'ils placent les personnes migrantes à statut précaire dans des situations difficiles, notamment lorsqu'ils font appel à l'Agence des Services frontaliers pour identifier une personne interpellée. Ces processus mènent à l'incarcération de personnes dont le statut est en cours de régularisation, et ce, pour des délits mineurs ou de simples contraventions.

En réponse à cette situation, elle propose que la Ville mette en place un mécanisme pour émettre une carte d'identité pour les immigrants à statut précaire. L'objectif serait de :

- Faciliter le travail d'identification des policiers ;
- De diminuer les contrôles excessifs pour des délits mineurs;
- D'éviter d'incarcérer des personnes pour des motifs qui ne posent aucune menace pour autrui;
- De faciliter l'accès aux différents services publics aux migrants en situation précaire en attendant la régularisation de leur statut;
- De garantir la dignité et la sécurité de ces personnes vulnérables, tel que cela devrait se faire dans une Ville sanctuaire.

Elle conclut en précisant que Médecins du Monde collabore déjà avec certains postes de quartier, afin de soutenir des migrants à statut précaire, que les résultats sont concluants et qu'il y a lieu d'assouplir et d'adapter les pratiques du SPVM pour assurer leur sécurité et leur dignité.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anie Samson	Remercie Médecins du Monde pour leur travail / Mentionne qu'elle retient cette idée d'établir un mécanisme de cartes d'identité et qu'elle discutera de la faisabilité d'une telle mesure avec les services de la Ville.

M. Dorais remercie Mme Houle et cède la parole à Will Prosper, de l'organisme Montréal-Nord Républik.

MONTRÉAL-NORD RÉPUBLIK

M. Prosper fait valoir qu'il manque de diversité chez les élus et qu'il n'y a pas de quotas au sein des partis.

Il fait état du point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Benoit Dorais	Demande au SPVM des précisions sur la banque de données portant sur les membres ou partisans des gangs de rue évoquée par M. Prosper et s'il est possible de déposer ladite liste à la Commission.
Mme Chantale Rossi	Donne des précisions sur la question de la présence de la diversité dans les outils de communication de la Société du 375 ^e / Demande des précisions sur la participation de la Table de Montréal-Nord en santé à cette consultation publique.
Mme Sylvia LoBianco	Fait valoir que les gangs de rue constituent une réelle problématique et demande si M. Prosper est d'accord avec l'importance de collecter certaines informations pour lutter contre cette criminalité.
M. Sterling Downey	Mentionne qu'il existe une tension entre certaines communautés de Montréal-Nord et les services de la Ville. Mentionne un cas de profilage dont il a été témoin.

M. Dorais remercie M. Prosper et cède la parole à M. Emmanuel Bulamatari, du Comité d'initiative provisoire des Afroquébécois.

COMITÉ D'INITIATIVE PROVISoire DES AFROQUÉBÉCOIS (CIPAQ)

M. Bulamatari présente la personne qui l'accompagne et le point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Alex Norris	Demande si, comme le suggère le SPVM, la collecte de données sur les personnes interpellées est susceptible de les stigmatiser davantage.
Mme Anie Samson	Mentionne que son arrondissement est multiculturel / Fait état des difficultés rencontrées pour assurer une représentation des communautés au sein des instances de la Ville, y compris des commissions permanentes / Mentionne les difficultés de recruter des personnes issues des communautés également dans les services de la Ville, notamment au SIM et au SPVM.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande quels changements sociétaux peuvent être initiés pour favoriser le vivre ensemble.

M. Dorais remercie M. Bulamatari et M. Ella Oyono et décrète une courte pause.

- Pause -

M. Dorais constate le quorum et annonce la reprise de la période d'audition des mémoires. Il cède la parole à Mme Sandhia Vadlamudy, Mme Carine Bricaud et M. Jérôme, de l'organisme Cactus.

LE CACTUS

Mme Vadlamudy présente les personnes qui l'accompagnent. Mme Bricaud et M. Jérôme exposent ensuite le point de vue de leur organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Marie-Eve Brunet	Demande des précisions sur le bris ou la saisie de matériel utilisé pour consommer des drogues par des agents du SPVM / Demande si le SPVM fait appel aux services de Cactus dans le cadre de leurs interventions.
Mme Chantal Rossi	Demande des précisions sur la tenue de rencontres entre les organismes et les intervenants du SPVM / Demande des explications sur les raisons qui expliquent les bris de matériel par les agents du SPVM, malgré la tenue de ces rencontres et des échanges entre les organismes et le SPVM / Demande des précisions sur l'animation faite dans les parcs et de ses effets sur la cohabitation des différentes clientèles.

M. Sterling Downey	Salue le témoignage de M. Jérôme / Demande des précisions sur les pratiques du SPVM en matière d'arrestation et s'il y a lieu de réfléchir à des façons de faire plus respectueuses et plus discrètes / Mentionne son inquiétude face aux risques de profilage social des utilisateurs des sites d'injection supervisés.
--------------------	--

M. Dorais remercie les intervenants de l'organisme Cactus et cède la parole à M. Fo Niemi, de l'organisme Centre recherche-action sur les relations raciales (CRARR).

CENTRE DE RECHERCHE-ACTION SUR LES RELATIONS RACIALES

M. Niemi présente les personnes qui l'accompagnent et expose le point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Justine McIntyre	Mentionne que le SPVM affirme que la collecte de donnée pourrait être perçue comme de la discrimination par les personnes interpellées / Demande le point de vue de M. Niemi sur les risques associés à la collecte de données qui ont été soulevés par le SPVM.
M. Robert Coutu	Demande que les documents cités dans le cadre de la présentation soient transmis aux secrétaires recherchistes pour que les commissaires puissent en prendre connaissance.
M. Alex Norris	Demande des précisions sur la manière dont on pourrait collecter des données sur les personnes interpellées par le SPVM et sur le mécanisme à privilégier pour le faire.
M. Michel Gibson	Souhaite avoir l'opinion de l'organisme sur le projet de collecte de données mené par le Service de police d'Ottawa.

M. Dorais remercie M. Niemi et cède la parole à Mme Marie Meudec, du projet de recherche Jeunes unis pour la cause.

JEUNES UNIS POUR LA CAUSE

Mme Marie Meudec présente les personnes qui l'accompagnent et expose le point de vue de son organisme, comme en font foi le mémoire ainsi que l'enregistrement vidéo déposé sur le site des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Benoit Dorais	Demande s'il est possible d'obtenir le PowerPoint présenté.

Mme Justine McIntyre	Demande si les jeunes sont bien outillés pour faire la part des choses dans le cadre d'une interpellation policière / Demande s'il y a eu lieu d'offrir des formations pour s'assurer de bien identifier les cas de profilage.
Mme Sophie Thiébaud	Demande des précisions sur les règlements sur les incivilités / Demande s'il est possible d'avoir une copie de cette politique.
M. Michel Gibson	Demande des précisions sur les mécanismes de surveillance qui pourraient être mis en place pour lutter contre les profilages.

M. Dorais remercie les intervenants du projet Jeunes unis pour la cause.

4. Levée de la séance

En conclusion, M. Dorais remercie toutes les personnes qui sont venues présenter une opinion. Il rappelle le prochain rendez-vous, le 22 juin en soirée, pour l'audition des mémoires. À la suite de l'audition des mémoires, les commissaires se réuniront pour convenir des recommandations qui seront adoptées au retour des vacances estivales, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'assemblée est levée 16 h 34.

DÉPOSÉ LE : 26 JUIN 2018

Original signé

Benoit Dorais
Président

Julie Demers
Secrétaire recherchiste